

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Dislog Group SA » de la société « Groupe Venezia SA », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle que modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « Dislog Group SA » ;
- **La cible :** « Groupe Venezia SA ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Industrie agroalimentaire et service de restauration.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 02 avril 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société « Dislog Group SA » de la société « Groupe Venezia SA », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Dislog Group SA » est une société anonyme de droit marocain, ayant son siège social à la Zone Industrielle Ouled Saleh Bouskoura, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 403199 actif dans les secteurs de la distribution, industriel, pharmaceutique et parapharmaceutique ;

« GROUPE VENEZIA SA » est une société anonyme de droit marocain, au capital social de 80 199 500 MAD, ayant son siège social à 123, Rue Daoud Eddahiri 1^{er} étage Maarif, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 300007. Elle est active dans le secteur de l'agroalimentaire industriel et de la restauration.

Fait à Rabat, le 20 mars 2025.